

# **Mairie annexe de Biver – Salle polyvalente**

## ***Fiche technique***

**Jauge :** 100 personnes assises sans modification de salle – 150 personnes debout

### **Equipement à demeure :**

Chaises et tables.

WC hommes et femmes à gauche en entrant dans la mairie

Kitchenette

(équipée d'un évier, d'un frigo, d'une petite plaque de cuisson électrique)

**Aucun accès vers la cour extérieure** n'est possible depuis la kitchenette. Cette porte est condamnée. L'issue de secours de la salle se trouve au fond à droite en entrant dans la salle. Elle doit rester dégagée.

**Les locations débutent à 8h00 le matin.** La salle doit être libérée et nettoyée pour le lendemain 8h00.

**La récupération des clefs** s'effectue auprès du service culture et vie associative le vendredi avant midi et pour les autres jours la veille de la location entre 8h30/12h00 et 13h30/17h30

*Attention !* Les clefs sont données pour le week end mais ne sont utilisables que le ou les jours réservés.

La clef d'ouverture des portes coulissantes se trouve à l'extérieur, à gauche face à la porte. La dernière personne quittant définitivement la salle doit appuyer sur la touche 1 des commandes (à gauche après la porte). Durant la location la touche 2 permet un va et vient des portes coulissantes et la touche 4 une ouverture forcée.

**Les ordures ménagères** seront à déposer dans les containers à ordures se situant dans le renforcement à proximité de la Presse.

**Les places de stationnement du parking** attenant à la Mairie annexe ne sont pas réservées aux utilisateurs de la salle polyvalente.

**Pour tout problème électrique** veuillez appelez le numéro suivant : 06.08.75.51.37